

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.



BULLETIN n° 140 décembre 2017

cliché © Archives municipales de Beaune

Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
La page de la Bibliothèque	3
La page des Archives	4-6

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Présidente : Carole CHATEAU

Secrétaire générale Isabelle BERNARD.

Trésorier : G.-P. PETITJEAN

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : cbeh@wanadoo.fr

Site Internet : [cbehblog@wordpress.com](http://cbehblog.wordpress.com)

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures

Bulletin

Directeur de la publication :

Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :

Isabelle BERNARD

Ont participé à ce numéro :

Carole CHATEAU

Sonia DOLLINGER

Sylvain FRANÇONNET

Laure MENETRIER

Emilie ROUILLY

Imprimé par Beaune Copie Services,
3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

Un nouvel élan pour la recherche historique en pays beaunois

Chers Adhérents,

Comme il est d'usage, en cette saison, je tiens d'abord à vous présenter mes vœux les plus sincères pour que 2018 comble vos attentes et vous préserve en toutes circonstances.

Je suis d'autant plus heureuse d'aborder cette nouvelle année qu'elle se présente sous les meilleurs auspices : en effet, une initiative lancée cet automne, conjointement par notre Centre et les Archives municipales de Beaune, commence à porter ses fruits et augure d'un bel avenir. Il s'agit du CAFE DES ARCHIVES.

Quel est le principe ? Il s'agit d'amener ceux que l'histoire locale intéresse à la source de toute connaissance historique : les archives. Par deux fois déjà, les Archives municipales ont réservé leur salle de lecture à tous ceux qui, jusqu'à présent, avaient hésité à en pousser la porte. Autour d'un café-croissant, les archivistes ont présenté les fonds, donné des pistes de recherche, encouragé les uns et les autres à parler de leurs centres d'intérêts et de leurs attentes afin de les accompagner au mieux dans le sujet qu'ils auront choisi.

Toute recherche est un passionnant travail d'enquête. Encore faut-il pouvoir le mener à son terme et, pourquoi pas, aboutir à une publication : c'est là qu'intervient l'équipe du Café des Archives en proposant non seulement l'accompagnement scientifique des archivistes, mais aussi le soutien, le conseil et l'expérience de Marc Sorlot, responsable de la Commission Histoire au sein du CBEH. Ainsi, sous sa houlette, un groupe s'est déjà formé sur le sujet d'Arthur Montoy qui fut un personnage important à Beaune au tournant du XIX^e siècle, administrateur des Hospices, président de la Chambre de Commerce, membre du Comité d'Agriculture et de Viticulture et de la Société d'Histoire et d'Archéologie. Il était négociant et, à ses heures, artiste ...

Que vous aimiez travailler seul ou en groupe, n'hésitez pas à pousser la porte, lors du prochain Café des Archives. C'est dans ce renouveau d'intérêt que réside l'avenir même de notre Centre car, s'il venait à ne plus compter de chercheurs, il n'aurait plus guère de raison d'être.

Je vous souhaite donc une très belle année d'histoire,

Carole Chateau
Présidente

Agenda du CBEH-SHAB

Samedi 24 mars 2018 à 15 heures

Assemblée Générale du CBEH à Pagny-le-Château

2 mars-18 avril 2018

Exposition

« MICHEL LUCOTTE, ŒUVRES RECENTES »

Organisée en collaboration avec l'association des Amis de Marey et des Musées de Beaune,

Salle Tourlière, Porte Marie de Bourgogne à Beaune

où peintures, gravures et dessins dialoguent avec les sculptures
et à la

Bibliothèque Gaspard Monge, place Marey à Beaune

où gravures et manuscrits attestent de l'inspiration littéraire de l'artiste

Salle Tourlière ouverte du mardi au dimanche, de 14h à 17h, fermée le lundi

Bibliothèque ouverte les mardi et vendredi de 10h à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 17h

L'entrée est libre et gratuite.

Mercredi 21 mars 2018

Réouverture du Musée du Vin de Bourgogne, Hôtel des Ducs à Beaune

Découverte du nouveau parcours olfactif

18 avril-30 novembre 2018

Exposition en partenariat Musées-Archives municipales de Beaune

« BEAUNE URBAN STORY »

20 siècles d'histoire urbanistique à Beaune

Musée des Beaux-arts de Beaune, Porte Marie de Bourgogne

Nos Joles et nos peines

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la naissance de Mila, petite-fille de notre bibliothécaire le docteur Néault. Nos félicitations à l'heureux grand-père et nos vœux de bonheur à Mila.

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès du fils de notre très fidèle adhérent, Monsieur Van de Walle,

ainsi que de la disparition de Monsieur Yves Moingeon, résistant au maquis Valmy, croix de guerre 39-45, époux de Madame Geneviève Moingeon-Perret qui fut un membre très actif de la SHAB et du CBEH ; et nous déplorons le décès du baron Gérard de Lauriston qui a toujours soutenu avec courtoisie et fidélité les actions de notre association.

Nous présentons à leurs familles nos très sincères condoléances.

La page de la Bibliothèque

Du 12 décembre 2017 au 3 février 2018

Bibliothèque Gaspard Monge centre-ville

Jack Kirby, centenaire du roi des Comics

Exposition

Jack Kirby, le King des Comics (1917-1994)

Né à New York en 1917, Jacob Kurtzberg dit Jack Kirby a véritablement bâti, par son dessin et sa créativité hors normes la grammaire du comic-book.

Célébré aussi bien par **Will Eisner** que par **Alan Moore**, « The King of Comics », avec ses créations et ses co-crétions a laissé une trace dont on peut voir le prolongement dans la déferlantes des films de super-héros sur nos écrans aujourd'hui que tous les jeunes connaissent.



Jack Kirby est en effet à l'origine de nombreuses figures mythiques qui forment presque une mythologie des temps modernes : *Captain America*, *Fantastic Four*, *Thor*, *Iron Man*, *The X-Men*, *Hulk*, *The New Gods*, *Mister Miracle*, *Kamandi* et bien d'autres... Il a travaillé pour les plus grands éditeurs de comics notamment Marvel et DC comics. On sait moins qu'il inventa le genre du love comics (comics de romance) ou qu'il a travaillé sur des comics policiers, de guerre ou de westerns.

On sait moins que Jack Kirby débarque en Normandie en 1944 et, en tant que GI, participe à la bataille de Metz et aux combats de Dornot. Il fait donc partie des libérateurs de la France occupée.

Jack Kirby meurt en 1994 après une carrière bien remplie

Christophe Lebossé, collectionneur et organisateur du festival Chaumont Comix prête à la Bibliothèque Gaspard Monge ses comics ce qui permet de rendre hommage à cet immense artiste qui marque à la fois le monde de l'Art, de la Bande dessinée et indirectement celui du cinéma.

Exposition visible les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h. Aménagements d'horaires possibles durant les vacances scolaires, avec ouverture sur demande en se présentant à l'accueil de la bibliothèque.

La page des Archives

LA SÉRIE H : DES ARCHIVES A DÉCOUVRIR !!!

Les Archives municipales de Beaune se divisent en trois parties : archives anciennes (avant la Révolution), archives modernes (1792-1980) et archives contemporaines.

Les archives modernes se divisent en différentes séries, chacune reflétant un aspect de l'activité municipale. Elles sont en cours de reclassement car le précédent classement, effectué dans les années 1930 puis bouleversé au fur et à mesure du temps, ne permettait plus aux chercheurs de pouvoir retrouver facilement les documents.

Depuis novembre 2017, la série H concernant les Affaires militaires est entièrement reclassée. Le choix du classement de cette série plutôt qu'une autre a été effectué pour pouvoir correspondre au centenaire de la Première Guerre mondiale.

La série H contient neuf sous-séries. Chacune peut faire naître des idées de sujets et pourquoi pas la rédaction d'un travail. C'est donc chacune de ces sous-séries que nous vous présentons ci-dessous :

La sous-série 1H – organisation militaire :

Cette sous-série se compose de documents concernant le recrutement et le recensement des jeunes hommes en âge d'effectuer leur service militaire. Elle contient également des dossiers de dispenses, congés, remplacements et avis de décès de militaires, des documents sur le service national et l'organisation de la mobilisation en cas de conflit. La conscription naît en France en 1792. Elle va toutefois connaître son aboutissement avec les lois de recrutement de la Troisième République. Le mode de recrutement et de recensement est modifié avec la loi du 12 mars 1818 dite de Gouvion Saint-Cyr sur la conscription : à partir de cette date, l'accès à l'armée se fait de manière différente. Les conscrits sont recrutés par tirage au sort. Il est malgré tout possible d'acheter un « remplaçant » pour les plus fortunés qui ne souhaitent pas faire leur service. Cette loi met également fin aux privilèges de la noblesse concernant le recrutement et la promotion au sein de l'armée permanente. En général, les jeunes hommes effectuent leur tirage au sort à l'âge de 18 ans, et sont recrutés à 20 ans, excepté les jeunes hommes se portant volontaires.

Cette sous-série permet de faire des recherches sur l'organisation du recrutement à l'échelon local, de voir le nombre de jeunes hommes qui parviennent à se faire exempter ou remplacer s'ils ont tiré un mauvais numéro ainsi que le nombre de ceux qui se portent volontaires. On note enfin quelques désertions. Des généalogistes peuvent trouver leur bonheur en retraçant le parcours de leur ancêtre conscrit.

La sous-série 2 H – Administration militaire :

Cette sous-série se compose de documents concernant la justice et la police militaire, les projets de bâtiments militaires et leur gestion ainsi que les différents régiments et bataillons qui les ont occupés, l'administration des garnisons, de l'artillerie, des corps d'armées, des demandes d'intégration au sein des grandes écoles militaires, des fournitures militaires et animales, mais également la gestion et l'administration des soins, des pensions et secours attribués aux militaires et à leurs familles, et de la détention des prisonniers. On peut donc étudier l'application de la justice et de la police militaire à l'échelle de la ville de Beaune. Un des autres points d'intérêt de ces documents est l'étude des bâtiments militaires, notamment les casernes qui étaient situées au Faubourg Bretonnière à la fin de l'Ancien Régime et pendant le XIX^e siècle. La sous-série 2 H contient aussi les dossiers relatifs à l'installation de la caserne Colbert et du régiment du 16^e Chasseurs, les dossiers concernant les différents emplacements de la Gendarmerie, des champs de tir et de manœuvres, l'installation du camp d'aviation. On peut aussi étudier les différents passages de troupes qui causent toujours un désagrément en ville puisqu'ils impliquent le logement et le ravitaillement des gens de guerre. Une partie des documents s'intéresse à l'artillerie présente dans Beaune. On peut aussi étudier l'utilisation des animaux durant la guerre comme les chevaux ou les pigeons, le fonctionnement des hôpitaux militaires ou des convoiements. Enfin, cette sous-série permet d'étudier les secours et les pensions versés aux militaires et à

leurs familles ou les bourses accordées aux jeunes Beaunois pour étudier dans les grandes écoles militaires. La dernière partie est consacrée aux militaires détenus à Beaune.

La sous-série 3 H – Garde Nationale :

La Garde nationale fut créée à l'époque de la Révolution française. C'est le nom que l'on a donné à la milice de citoyens formée dans chaque ville, à l'instar de la garde nationale créée à Paris. La Garde nationale a été établie dans chaque commune jusqu'à sa complète dissolution en 1871, suite à la Commune de Paris. Selon nos propres archives, la Garde nationale de Beaune a été mise en place dès l'an II (1792-1793). Elle exista jusque dans les années 1850, période durant laquelle l'on imposa le désarmement de la Garde nationale de Beaune. Elle était essentiellement composée d'hommes âgés de 20 à 60 ans, chargés de maintenir le calme au sein de la ville et de monter la garde. Ceux-ci intervenaient également en cas d'insubordination ou de rixes entre Beaunois. Chaque garde était réparti dans différentes compagnies : artillerie, musique, centre, grenadiers, chasseurs, grenadiers-chasseurs, sapeurs-pompier, voltigeurs et tambours. Ils étaient habillés, armés et équipés selon les codes de l'équipement réglementaire établi par le gouvernement. En règle générale, le poste de garde national était imposé mais il s'avère, d'après nos documents, que certains individus étaient volontaires. La Garde nationale était régie comme une organisation militaire : des élections et des nominations de gradés étaient régulièrement faites. Il existait un conseil de discipline afin de maintenir l'ordre au sein même de la Garde nationale ainsi qu'un conseil de recensement servant à maintenir un nombre stable de gardes nationaux.

La sous-série 4 H : Sapeurs-Pompier :

Cette sous-série se compose de documents concernant le corps des sapeurs-pompier mis en place dans la commune de Beaune

La sous-série 5 H : Occupation autrichienne (1814-1815)

Cette sous-série se compose de documents concernant l'occupation des troupes autrichiennes installées dans la commune de Beaune, plus précisément des tableaux, billets et notes de réquisitions, ainsi que des mandats de créances et de remboursements. Cette occupation a laissé longtemps d'importantes traces dans la mémoire beaunoise tant elle fut difficile à vivre pour la population humiliée et occupée par deux fois. La présence autrichienne pèse lourdement de par le nombre de soldats à loger et les réquisitions en tous genres.

La sous-série 6 H : conflits du XIX^e siècle et guerre franco-prussienne de 1870

La première partie intitulée « Conflits du XIX^e siècle » concerne les souscriptions venant en aide aux soldats de la guerre de Crimée (1853-1856), la Seconde guerre de l'opium (1856-1860), la campagne de Cochinchine (1858-1862), la campagne de France de 1859 et la société de secours mutuels venant en aide aux anciens combattants médaillés de Sainte-Hélène. La seconde et plus grande partie de cet inventaire porte sur la guerre franco-prussienne pendant laquelle Beaune a souffert de deux occupations quasi consécutives. La guerre franco-prussienne, parfois appelée « guerre de 1870 », oppose les États allemands (coalisés sous l'égide de la Prusse) et la France du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871. Giuseppe Garibaldi, général républicain italien, se mit à la disposition du gouvernement de la Défense nationale. Gambetta lui confie le commandement de tous les corps francs de la zone des Vosges, de Strasbourg à Paris et une brigade de gardes mobiles. En Bourgogne, Dijon est occupée dès le 31 octobre 1870. Le 19 novembre 1870, les Prussiens du général Werder essuient une défaite à Châtillon-sur-Seine contre les troupes de Garibaldi. Un armistice est signé le 28 janvier 1871. Malgré cet armistice et un pacte de non-agression, Beaune est occupée deux fois par les troupes prussiennes : du 3 au 20 février, puis du 10 au 24 mars 1871.

La sous-série 7 H : Première Guerre mondiale

Au lendemain du 2 août 1914, Beaune constitue sa garde civile et appelle les familles à inscrire leurs fils à l'école beaunoise de préparation militaire. Côté civil, on prend des mesures préventives concernant les stocks de blé et de farine, on économise le gaz et l'éclairage, on aménage des hôpitaux provisoires, appelés hôpitaux « auxiliaires » et « temporaires », dans les établissements d'enseignement tels que l'école de viticulture et le collège Monge. On prend des mesures pour éviter toute fausse information ou rumeurs, on vient en aide aux soldats sur le front en organisant des distributions de vêtements chauds grâce au « Paquet du soldat », on tend également la main aux familles de mobilisés. Les réquisitions de fourrage, denrées alimentaires, matériel, médicaments et logements sont de mise en faveur des soldats sur le front ou en garnison. Durant le conflit, la Ville de Beaune s'engage à accueillir des familles de réfugiés et d'émigrés venant de France, du Nord et de l'Est de la France, régions particulièrement touchées voire ravagées par les bombardements.

L'entrée en guerre des Etats-Unis le 2 avril 1917 est synonyme de changement aussi bien au niveau national que local. Beaune est en effet choisie par l'armée américaine pour y installer un camp qui servira d'hôpital militaire grâce à sa proximité avec la ligne de chemin de fer. Dès le mois de décembre 1917, on procède à des cessions de terrains. Le chantier dure quatre mois, de février à mai 1918. Sur place, on embauche des Beaunois, en particulier des femmes. Le camp américain ferme ses portes au cours de l'année 1919 non sans avoir été auparavant transformé en université.

La sous-série 8 H : Seconde Guerre mondiale

Dès le 1^{er} septembre 1939, date du début du second conflit mondial, la ville de Beaune mobilise toute sa population, militaire comme civile. La Défense passive de la commune était déjà en place depuis 1935, obéissant à la loi du 9 avril de la même année. Beaune change son décor et s'organise alors en deux secteurs, nord et sud, chacun composé de différents îlots commandés par un chef. On met ainsi en place un système mêlant défense, protection (avec l'aménagement des caves et des abris) et surveillance. La ville s'adapte à une autre vie et fait face à une autre guerre. Elle accueille et aide de nombreux réfugiés venant des pays en guerre et des communes occupées. Elle-même endure l'occupation allemande et se plie aux nouvelles conditions de vie imposées par les autorités ennemies et le régime de Vichy dès 1940. Certains de ses habitants, subissant le climat de conflit et de dénonciations, sont emmenés à l'Est de l'Europe pour parfois ne jamais en revenir. Le départ des troupes allemandes de la région en septembre 1944 ne se fait pas sans heurts. Le canton de Beaune doit se reconstruire moralement et institutionnellement. Avec l'appui du Comité départemental de Libération de Dijon, Beaune installe son Comité cantonal de Libération et se charge de l'épuration, de réorganiser le ravitaillement, les médias locaux, les transports, les secours et les aides, puis de refonder de nouvelles municipalités avec de nouveaux élus.

La sous-série 9 H : Guerres de décolonisation

Dans un contexte de décolonisation mondiale, Beaune voit certains de ses habitants partir sur les fronts de l'Indochine puis de l'Algérie. La Ville de Beaune ne conserve que quelques documents, particulièrement ceux concernant les associations d'Anciens Combattants.

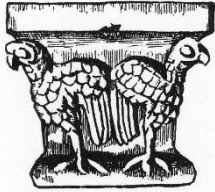
Il s'agit donc de documents de portée générale (recensement militaire, enrôlement, organisation du passage des gens de guerre ou du casernement) ou de documents concernant un conflit en particulier. Ces archives permettent d'étudier le comportement de la population beaunoise en temps de guerre et toute l'organisation que ces périodes d'exception nécessitent. Elles permettent aussi de retracer des parcours individuels parfois héroïque ou parfois empreints de lâcheté. Ces archives offrent deux cents ans d'Histoire à parcourir et n'attendent plus que les chercheurs.

Tous les inventaires sont consultables sur le blog des Archives de Beaune :

<https://archivesbeaune.wordpress.com/>

Emilie ROUILLY, Archiviste

Bulletin d'abonnement 2018



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUNE

1 rue du Tribunal, 21200 Beaune, 03.80.22.47.68

Site internet : cbehblog.wordpress.com ; courriel : cbeh@wandoo.fr



Illustration de CRESCENTHIS
(vers 1495)

NOUVELLE ADHÉSION 2018

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone :

Courriel : Site internet :

Souhaite recevoir les bulletins : sous forme électronique sur papier

Adhère au Centre Beaunois d'Études Historiques pour l'année 2018 en tant que membre :

Individuel : 35€ Bienfaiteur : 45€
 Couple : 40€ Grand partenaire : 150€

(Adhésion gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans)

À retourner accompagné de votre règlement au

Centre beaunois d'études historiques 1 rue du Tribunal 21200 Beaune

Une facture sera adressée à votre domaine

Et n'hésitez pas à consulter les pages de notre blog sur Internet :
[cbehblog@wordpress.com](http://cbehblog.wordpress.com)